

ANNEXE II
GLOSSAIRE

Annexe II : Glossaire

Apprentissage linguistique axé sur la tâche : selon cette approche, les cours mettent l'accent sur des tâches utiles plutôt que sur des éléments linguistiques proprement dits comme les structures grammaticales, le vocabulaire thématique ou les fonctions langagières.

Apprentissage linguistique axé sur le contenu : dans ce genre d'apprentissage, les élèves apprennent une deuxième langue en étudiant le contenu d'une autre matière. C'est l'approche utilisée dans les programmes d'immersion française et dans les programmes bilingues.

Aptitude spatiale : il s'agit de l'aptitude à percevoir le monde visuo-spatial avec une certaine exactitude et à exploiter ces perceptions. Cela comprend notamment la sensibilité à la couleur, aux lignes, à la forme, à l'espace et les rapports entre ces éléments.

Capacité kinesthésique : c'est la capacité de se servir du corps pour exprimer des idées et des émotions, et de se servir des mains pour produire ou transformer des choses.

Cohésion et cohérence : cohésion et cohérence sont deux éléments importants de la compétence discursive – voir ci-dessous. Dans un discours, il y a cohésion lorsque de nombreux mots ou syntagmes relient une partie du texte à une autre. La cohérence porte davantage sur la structure globale des textes : un thème ou un sujet unique, l'agencement ou le classement des phrases et le modèle d'organisation (p. ex. agencement chronologique, cause à effet, condition et résultat). Les textes qui ont de la cohésion et de la cohérence sont plus faciles à interpréter.

Communication non verbale : une grande partie de ce que l'on communique se fait sans mots. On peut communiquer le sens de quelque chose à l'aide de gestes, de regards, d'expressions du visage, de mouvements du corps, de la distance physique, du toucher, des sons, des bruits et du silence.

Compétence communicative : le type de compétence communicative adopté dans le présent document repose globalement sur les modèles de Canale et Swain, et sur ceux de Celce-Murcia, Dörnyei et Thurrell, mais il s'inspire également d'un certain nombre d'autres chercheurs parmi lesquels Byram, Bachman et Cohen. Il comporte notamment les éléments suivants :

Compétence discursive : « c'est la capacité d'interpréter une série de phrases ou d'énoncés de façon à former un tout intelligible et à obtenir des textes cohérents et adaptés à un contexte donné » (Savignon, 1983, p. 40) [trad. libre]. Cela consiste à comprendre et à utiliser des mots et des fonctions grammaticales pour relier les éléments d'un texte de façon que celui-ci forme un tout intelligible.

Voici quelques exemples de mots et de leurs fonctions grammaticales : pronoms relatifs; conjonctions comme *mais, et, donc*; ainsi que des mots et des syntagmes comme *en conséquence, par la suite, par contre, en outre, par exemple*. La compétence discursive est énoncée dans la partie Compétence langagière consacrée au regroupement « appliquer les connaissances relatives à la façon dont le texte est organisé, structuré et ordonné en espagnol ».

Compétence fonctionnelle ou compétence d'action : elle touche les objectifs des locuteurs, les contextes dans lesquels ils peuvent opérer et les fonctions qu'ils peuvent assumer en se servant de la langue. Cette compétence est expliquée dans la partie Applications du présent document.

Compétence grammaticale : Selon Savignon (1983, p. 37), c'est la « maîtrise du code linguistique, la capacité de reconnaître les caractéristiques *lexicales, morphologiques, syntaxiques et phonologiques* d'une langue et de les manipuler pour former des mots et des phrases » [trad. libre].

Ces éléments de la compétence communicative sont énoncés dans la partie Compétence langagière consacrée au regroupement « mettre l'accent sur la forme ». Nous avons ajouté l'*orthographe* dans le présent document en nous inspirant de Celce-Murcia, Dörnyei et Thurrell.

Compétence interculturelle : c'est une combinaison de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qui permettent aux gens de communiquer et d'avoir des contacts malgré les frontières culturelles. Cela comprend les habiletés suivantes : s'informer sur une culture donnée; interpréter cette information pour comprendre les croyances, les raisonnements et les comportements des personnes de cette culture; faire le lien entre sa culture personnelle et la culture étudiée, et avoir des échanges avec les personnes de cette culture. En acquérant ces habiletés, les élèves acquièrent des connaissances sur l'autre culture, sont plus conscients de leur propre culture et en savent davantage sur les processus d'interaction entre deux cultures. Pour favoriser l'interaction interculturelle, il faut au préalable être ouvert et curieux d'esprit, mais aussi être prêt à observer le monde du point de vue de l'autre culture. La compétence interculturelle est expliquée dans la partie Civisme mondial du présent document.

Compétence sociolinguistique ou socioculturelle : elle concerne le caractère approprié de la langue par rapport au contexte ou à la situation. Elle comprend les éléments suivants : sensibilité aux différences de registre ou aux variations langagières, communication non verbale et expressions idiomatiques. La compétence socioculturelle est énoncée dans la partie Compétence langagière consacrée au regroupement « appliquer les connaissances relatives au contexte socioculturel ».

Compétence stratégique : dans les premiers modèles de compétence communicative, il s'agissait « d'éviter les difficultés éventuelles ou de réparer les difficultés réelles de communication, de pallier aux problèmes et de recourir à des stratégies d'ordre affectif » (Citoyenneté et Immigration Canada, 1996, p. 13) [trad. libre]. Par la suite, le concept a été élargi de façon à inclure toutes les stratégies visant à améliorer la communication et l'apprentissage de la langue. Voir les articles sur « stratégies d'apprentissage linguistique » et « stratégies d'usage linguistique » dans ce glossaire. La compétence stratégique est expliquée dans la partie Stratégies du présent document.

Compétence d'action : voir Compétence communicative.

Compétence discursive : voir Compétence communicative.

Compétence fonctionnelle : voir Compétence communicative.

Compétence grammaticale : voir Compétence communicative.

Compétence interculturelle : voir Compétence communicative.

Compétence socioculturelle : voir Compétence communicative.

Compétence sociolinguistique : voir Compétence communicative.

Compétence stratégique : voir Compétence communicative et Stratégies d'usage linguistique.

Conventions d'écriture : ce sont les conventions que l'on utilise pour faciliter la lecture des textes écrits. Il s'agit par exemple de lettres majuscules, de signes de ponctuation, de paragraphes et de titres.

Conventions sociales : ce sont les coutumes qui accompagnent la langue parlée dans des situations sociales. Il s'agit notamment des actions : saluer, serrer la main ou embrasser; des sujets abordés dans une conversation et dont certains sont considérés comme tabous; des conventions à observer pour permettre à chaque personne de prendre la parole, pour interrompre ou refuser poliment; et des périodes de silence appropriées avant de répondre.

Culture : les membres du groupe de travail sur la culture de *l'Étude nationale sur les programmes de français de base* (LeBlanc, 1990, p. 44) définissent la culture comme « le contexte général et le mode de vie. Ce sont les comportements et les croyances d'une communauté de personnes dont l'histoire, la géographie, les institutions et les points communs sont particuliers et les distinguent plus ou moins de tous les autres groupes » [trad. libre]. L'un des éléments importants du mode de vie d'un groupe donné est la façon dont ces personnes communiquent entre elles, c'est-à-dire leur langue.

Éléments historiques et contemporains de la culture : ils peuvent inclure ce qui suit : des événements historiques et contemporains; des personnages importants; des emblèmes ou marques d'identité nationale (mythes, produits culturels, lieux importants, événements appartenant à la mémoire collective); des institutions publiques; un espace géographique (régions, lieux caractéristiques, frontières, limites); des distinctions sociales; des types de comportement ainsi que des croyances, des tabous, des perceptions et des perspectives. Les éléments retenus doivent refléter leur importance au sein de la culture ainsi que les intérêts et le stade de développement des élèves.

Discours : le discours consiste en un enchaînement de paroles ou de mots écrits qui dépasse la simple phrase ou le simple énoncé.

Divers, diversité : dans la plupart des cultures, il existe des groupes de personnes qui possèdent des croyances, des valeurs et des pratiques culturelles différentes de la culture majoritaire ou dominante. Ces différences peuvent être fondées sur la religion, l'origine nationale ou ethnique, la classe sociale, la race ou la couleur.

Expression idiomatique : une expression idiomatique est un mot ou un groupe de mots dont le sens couramment accepté est différent du sens littéral. Exemples : *il s'est éteint* (il est mort), *heureux comme un pinson* (très heureux), *j'en ai ras le bol* (j'en ai marre, j'en ai assez, ça m'énerve).

Formes textuelles : à différents types de textes correspondent des structures particulières. Par exemple, la structure ou la forme d'une lettre est différente de celle d'un rapport ou d'un poème. Une entrevue orale est différente d'une annonce ou d'un exposé oral. Un exemple de liste de genres de texte figure à l'Annexe I.

Lexique : le lexique comporte toutes sortes de mots, aussi bien des mots pleins (p. ex. *chien, courir, heureux*) que des mots-outils ou mots fonctionnels (p. ex. *lui, de, mais*). Il inclut également des syntagmes lexicaux, qui sont des groupes de mots fonctionnant comme un seul mot (p. ex. *tout-à-coup*).

Maîtrise : selon les *Canadian Language Benchmarks* (Citoyenneté et Immigration Canada, 1996, p. 10), la maîtrise est la « compétence communicative mise en évidence par la capacité à communiquer et à négocier le sens, et par la capacité à interagir efficacement avec d'autres locuteurs, avec différentes formes de discours, de textes et d'environnements dans diverses situations » [trad. libre].

Modèles d'interaction sociale : l'interaction sociale suit souvent des modèles assez prévisibles. Les modèles les plus simples consistent en deux ou trois échanges (p. ex. salutation et réponse). Les modèles plus recherchés peuvent comporter des éléments obligatoires et des éléments facultatifs selon la situation (p. ex. formuler des excuses, accepter la responsabilité, donner une explication, proposer une réparation, promettre que cela ne se reproduira pas). Les échanges prolongés peuvent consister en une combinaison de simples interactions et transactions adaptées à la situation.

Morphologie : c'est la partie de la grammaire qui traite des changements que l'on apporte aux mots pour indiquer leur fonction dans la phrase (p. ex. changements des terminaisons verbales ou des adjectifs pour marquer l'accord).

Orthographe : l'orthographe est le système d'écriture de la langue : la correspondance entre les sons et la graphie dans un système d'écriture alphabétique, les règles d'épellation ainsi que les conventions d'écriture comme l'emploi de majuscules et la ponctuation.

Phonologie : la phonologie décrit le système phonique de la langue, y compris la prononciation des voyelles et des consonnes, l'intonation, le rythme et l'accentuation.

Registre : le registre est le degré de politesse ou de familiarité que l'on emploie dans la langue parlée ou écrite; c'est le niveau de langue que l'on utilise en fonction du contexte social. Une conversation courante fait appel à un registre courant alors que des situations comme un exposé public ou une émission de radio exigent un registre plus soigné. Le langage utilisé dans une lettre personnelle adressée à un ami ou à un membre proche de la famille est très différent de celui d'une lettre officielle du milieu des affaires.

Situations dirigées : ce terme décrit toutes les méthodes que les enseignants et autres intervenants utilisent pour aider les apprenants d'une langue à comprendre et à parler cette langue.

Langue écrite : elle est plus facile à comprendre si, par exemple, des illustrations accompagnent le texte, des titres et des sous-titres guident le lecteur et si le sujet est familier.

Langue orale : elle est plus facile à comprendre si la personne qui parle s'exprime lentement et en articulant bien, si elle s'arrête pour donner le temps de comprendre et si elle accompagne son discours de gestes, d'expressions du visage, de mouvements du corps ou d'éléments visuels qui aident à transmettre le message. Les apprenants auront moins de difficulté à comprendre un locuteur connu – soit quelqu'un dont ils connaissent bien la voix, l'accent et la façon de s'exprimer – parlant sur un sujet qu'ils connaissent bien et qui les intéresse.

Productions orale et écrite : on peut aider les élèves avec ces deux formes de production en leur fournissant des modèles (p. ex. des exemples de structures de phrase et de genres de texte ainsi que des modèles d'interaction sociale), et en leur offrant un environnement stimulant sur le plan linguistique (p. ex. listes de vocabulaire thématique illustrées et affichées sur les murs de la classe, étiquettes sur des objets de la classe, guides de correction, dictionnaires illustrés).

À mesure que les élèves maîtrisent la langue de plus en plus, ces éléments de soutien peuvent être supprimés progressivement jusqu'à ce que la langue à laquelle ils sont exposés ressemble étroitement à la langue utilisée dans des situations authentiques.

Stratégies d'apprentissage linguistique : ce sont les mesures prises par les apprenants pour améliorer leur apprentissage de la langue.

Stratégies cognitives : elles agissent directement sur la langue et consistent notamment à utiliser différentes techniques pour retenir de nouveaux mots et syntagmes, déduire des règles de grammaire ou appliquer les règles déjà apprises, deviner le sens de mots inconnus ou organiser de nouveaux éléments d'information de diverses façons et les relier à des connaissances préalables.

Stratégies d'ordre affectif : il s'agit de méthodes que les apprenants utilisent pour réguler leurs émotions, leur motivation et leurs attitudes de façon à favoriser leur apprentissage.

Stratégies métacognitives : ce sont des habiletés d'ordre supérieur auxquelles les élèves recourent pour gérer eux-mêmes leur apprentissage. Il s'agit notamment de planifier et de superviser leur apprentissage linguistique, et d'en évaluer le succès.

Stratégies sociales : ce sont des mesures que les élèves prennent pour interagir avec d'autres apprenants ou avec des personnes qui parlent la langue cible.

Stratégies d'usage linguistique : il s'agit de mesures prises pour améliorer la communication. Dans les premiers modèles théoriques de compétence communicative (Canale et Swain, 1980, p. 30), la compétence stratégique représentait un élément. Il s'agissait de stratégies utilisées « pour compenser les problèmes de communication dues aux variations de la performance ou au manque de compétence » [trad. libre]. Par la suite, les modèles ont élargi la définition pour qu'elle inclue des stratégies non compensatoires. On emploie plutôt l'expression « stratégies d'usage linguistique » que « stratégies de communication » pour illustrer cet élargissement de la notion. Dans le présent document, les stratégies sont réparties selon trois modes de communication : interactif, interprétatif et productif.

On peut considérer les stratégies d'usage linguistique comme une sous-catégorie des stratégies d'apprentissage linguistique, car toute mesure prise pour améliorer la communication ou pour éviter les problèmes de communication peut être perçue comme un moyen de favoriser l'apprentissage de la langue. Toutefois, on ne s'en sert pas toujours pour essayer d'améliorer l'apprentissage de la langue.

Syntagme lexical : il s'agit d'un groupe de mots qui fonctionne comme un seul mot (p. ex. *tout-à-coup*, *autrement dit*, *sans doute*).

Syntaxe : la syntaxe est la partie de la grammaire qui porte sur le langage au niveau de la phrase (p. ex. ordre des mots, types de phrases, façon dont les phrases sont construites).

Tâche : dans le présent document, le terme signifie « une activité permettant aux apprenants de comprendre et de manipuler la langue cible, mais aussi de produire ou d'interagir dans cette langue tout en se concentrant principalement sur le sens plutôt que sur la forme » (Nunan, 1989) [trad. libre].

Texte : n'importe quelle unité sémantique d'une langue parlée ou écrite que les usagers et les apprenants interprètent, produisent ou échangent. Sans texte, il ne peut donc pas y avoir de communication par le langage.

Variations langagières : dans n'importe quelle langue, il y a des variations dans la façon dont les gens parlent ou écrivent. Le langage peut varier en fonction de l'âge, du sexe, de la classe sociale, du niveau d'éducation et de la profession du locuteur ou de l'auteur. Il peut aussi varier d'une région à une autre, à l'intérieur d'un même pays. On entend par variations notamment les différences d'accent, de vocabulaire et parfois de syntaxe, ainsi que les différences de conventions sociales.